

# La lecture et l'interprétation des états financiers

Il est conseillé d'avoir suivi le module « Acquérir les principes fondamentaux de la gestion financière d'une association » avant de participer à cette formation.



## Objectifs

- Lire et interpréter les comptes
- Se préparer à en rendre compte

### Publics

- Toute personne appelée à participer à la gouvernance d'une entité : Directeur, Administrateur bénévole.
- Toute personne ayant une formation comptable désireuse d'enrichir ses compétences comptables de nouvelles compétences de gestion et de pilotage
- Toute personne intervenant dans l'accompagnement et la professionnalisation des structures de l'ESS (DLA, PLIE, DSU...)

### Durée

2 jours, soit 14 heures

### Nombre de participants

7 à 12 personnes

### Prix de la formation

En inter : 600 € par personne pour les salariés et 200 € pour les bénévoles dans la limite des places disponibles  
En intra : tarif de groupe, nous consulter

Comptabilité, gestion, finances



## Programme détaillé

### L'analyse du compte de résultat et des « performances »

- Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)
- La Capacité d'Auto Financement (CAF) et l'excédent de trésorerie d'exploitation

### L'analyse du bilan et de la structure financière

- L'analyse fonctionnelle et la relation fondamentale de trésorerie
- L'interprétation des équilibres financiers
- Application à la création d'une association

### L'analyse des tableaux de flux et de la dynamique financière

- Présentation sommaire d'un tableau de trésorerie

### La comparabilité des « performances »

- Définitions et ratios
- Seuils et alertes

### La présentation des comptes

- L'outil d'autodiagnostic
- Le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'approbation des comptes



## Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges sur des études de cas
- Échanges d'expériences entre stagiaires
- Remise d'un dossier-support : support powerpoint, textes de référence, outils pratiques...

### Idée parcours

#### Modules complémentaires :

- 162 Choix, conclusion et rupture des contrats de travail
- 166 Responsabilité des dirigeants associatifs



Pour cette formation, nous conseillons aux participants de venir munis de leur ordinateur portable